



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
21 septembre 2026

La séance est ouverte à 20 heures 00
sous la Présidence de Monsieur Olivier HOUDY, Maire

ONT ETE EXAMINEES ET ADOPTEES LES DELIBERATION SUIVANTES :

N°	Titres	Vote
2026-60	Désignation d'un référent déontologue	Adoptée à l'unanimité
2026-61	Désignation d'un élu à la commission commerce artisanat et industrie à la communauté de communes du Bonnevalais	Adoptée à l'unanimité
2026-62	Renouvellement convention avec Eure-et-Loir Ingénierie pour l'instruction du droit des sols	Adoptée à l'unanimité
2026-63	Participation financière 2026 au fonds de solidarité logement	Adoptée à l'unanimité
2026-64	Redevance 2026 d'occupation du domaine public par l'opérateur de télécommunication ORANGE	Adoptée à l'unanimité
2026-65	Emprunt pour le financement des travaux d'enfouissement des réseaux : Rue d'Illiers à Bullou – Commune de Dangeau	Adoptée à l'unanimité
2026-66	Institution de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation à compter du 1 ^{er} janvier 2027	Adoptée à la majorité
2026-67	Avis sur le projet de parc éolien SAS EOLIENNES DE L'OZANNE	Adoptée à l'unanimité

Affiché le 22 septembre 2026

Le secrétaire de séance,

Charles BOBET

Le Maire,



Olivier HOUDY